

aérien au-dessus des eaux au large de nos côtes. Ils réclament des droits sur les nappes de pétrole sous-marines du plateau. Mais pourquoi, grand Dieu, ne sauraient-ils pas reconnaître le fait que nous sommes propriétaires, dans ces mêmes eaux, du poisson qui s'y trouve? Pourquoi permettent-ils à un pays navigateur sur deux de venir nous enlever cette richesse, qui pourrait, moyennant une gestion convenable et l'encouragement du gouvernement, constituer un élément valable de notre produit national brut?

Comme le disait l'un de mes commettants de Bay Bulls: «Faites manger du poisson à ces libéraux cela leur donnera peut-être de l'intelligence.» Je serais porté à le croire.

Des voix: Bravo!

M. Carter: Dans le discours du trône, le gouvernement se vante de ce qu'il appelle «une amélioration des prix dépassant parfois 50 p. 100.» J'aimerais que le premier ministre se rende dans des localités de ma circonscription comme Ferryland, Cape Broyle, Petty Harbour, Little Harbour East, Portugal Cove South ou St. Shotts et qu'il démontre aux pêcheurs comment ils ont reçu, l'année dernière, 50 p. 100 de plus pour leur poisson. Je l'en défie. Ils ne manqueraient pas de lui rappeler les promesses du discours du trône d'il y a 18 mois d'assurer les risques de pêche, ses promesses de 1968 d'une société juste, et de la suppression des inégalités régionales. Qu'est-il advenu de tout cela? Le dernier discours du trône n'en souffle mot. J'espère me tromper mais l'absence de choses telles que l'assurance-pêches m'amène à penser qu'on fait de moins en moins cas de la Direction des pêcheries du nouveau ministère justifiant ainsi les craintes que nous avons déjà exprimées.

Évidemment, l'assurance-pêches ne suffit pas par elle-même. Les pêcheurs de ma circonscription demandent une forme quelconque d'assurance peu coûteuse qui protégerait leur équipement et agrès de pêche contre les tempêtes et autres éléments indépendants de leur volonté. Non seulement le gouvernement s'est montré peu enclin à aider les pêcheurs qui, dans bien des cas, se sont vus ruinés par des tempêtes, mais il a même refusé de réparer ou remplacer certains ouvrages comme des quais ou des jetées détruites par des tempêtes et ce malgré le fait que ces constructions sont indispensables pour les pêcheurs. Je songe à plusieurs collectivités de ma circonscription—Tors Cove, Kingman's, Calvert, Saint-Vincent et Sainte-Marie, pour n'en nommer que quelques-unes—où on a permis aux ouvrages publics de se détériorer au point qu'ils sont devenus une nuisance publique.

• (1740)

La circonscription de Saint-Jean-Ouest compte à peu près autant de régions urbaines que de rurales et, avant de vous exposer certaines des difficultés que j'ai connues dans cette ville, permettez-moi de mentionner quelques autres points. Le ministère de l'Expansion économique

régionale n'a pas aussi bien réussi que bon nombre d'entre nous l'auraient espéré lors de sa création. Une des raisons pour lesquelles le ministère n'a pas profité à ma circonscription c'est le refus du gouvernement d'admettre les industries primaires comme la pêche et l'exploitation forestière au programme d'encouragement au développement.

Une autre raison pour laquelle les programmes de ce ministère n'ont pas profité à des régions comme Placentia, Dunville, Jerseyside et Freshwater c'est qu'ils étaient trop facilement assujettis à des considérations politiques. Ces régions auraient dû être désignées comme régions spéciales peut-être au même titre, sinon davantage, que toute autre du Canada. Elles ne l'ont pas été parce que certains politiciens, y compris le ministre des Transports (M. Jamieson), ont décidé qu'ils avaient plus à gagner du point de vue politique en désignant d'autres régions.

Pour passer à un autre sujet, monsieur l'Orateur, nous sommes tous très optimistes face à l'idée que, dans un avenir pas trop éloigné, les grands travaux de prospection de pétrole le long de la côte est nous feront découvrir de grands gisements. En attendant, le ministère de la Main-d'œuvre devrait, à mon avis, en collaboration avec la province, évaluer les aptitudes et les métiers requis et préparer les travailleurs de cette province en leur offrant des programmes de formation. Nous devons assurer à la main-d'œuvre de la province de Terre-Neuve la première priorité pour les emplois qui seront créés à la suite de ces projets de forage. Au lieu de permettre que plus de 18 p. 100 de la population active de Terre-Neuve se tournent les pouces, ne serait-il pas préférable de former ces gens et de leur fournir la possibilité de participer à l'exploitation de ces gisements?

Comme certains de mes collègues ont déjà une opinion arrêtée sur les problèmes de l'assurance-chômage, je n'exprimerai qu'une idée là-dessus. Il est temps que le gouvernement mette de l'ordre dans le méli-mélo incroyable qu'on constate dans les bureaux de la Commission d'assurance-chômage depuis quelques mois. Je défie le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Mackasey) ou son secrétaire parlementaire de se rendre à Southern Harbour, à Arnold's Cove ou à des endroits comme Cape Shore pour essayer de leur faire gober cette stupidité, savoir que très peu de prestations ont été retardées à cause d'erreurs de la part de la bureaucratie. Ce n'est évidemment pas le cas. Un bulletin interministériel signé par le président de la Commission d'assurance-chômage l'a bien fait ressortir. Si vous le permettez, je vais lire le règlement n° 5 tel qu'il a été dicté par le président de cette commission et distribué aux employés. Il s'agit d'une directive du président de la Commission à ses employés.

Nul ne pourra informer les demandeurs ou leurs représentants que des dossiers ont été perdus ou des documents égarés, ni leur dire que le système est compliqué, que l'ordinateur est déréglé, qu'une erreur d'écritures s'est glissée ou recourir à des excuses de cet ordre qui, même valables, ne sont d'aucun profit pour les demandeurs, mais contribuent à maintenir le doute dans l'esprit aussi bien de ces derniers que des employés.